

WEEKEND DE FORMATION ET DE RALLYE-CROSS CASDI 2018

Présenté par le magazine Pole Position

(Règlement particulier)

1. Autorité sportive

Le weekend de formation et de rallye-cross CASDI 2018 se déroulera conformément au Règlement sportif national de l'Association canadienne de Rallye (Canadian Association of Rallysport), au règlement de rallye de CARS, au règlement de rallye de Rallye Sport Québec (RSQ). Ces documents peuvent être obtenus des différentes associations. Ils pourront être consultés au quartier général du rallye.

2. Titre

Weekend de formation et de rallye-cross CASDI 2018.

Le Rallye-Cross du 7 janvier 2018 sera le premier événement de la saison du Championnat de Rallye-Cross de Rallye Sport Québec (RSQ).

3. Route

L'événement se déroulera entièrement sur les terrains de la Carrière Lirette. Il faut s'attendre à ce que la route soit recouverte de neige et/ou de glace, en tout ou en partie. L'événement sera présenté et ce, peu importe les conditions de température ou de route.

4. Comité organisateur

Club organisateur : Club Auto Sport Défi Inc. (CASDI)

Coordonnateur : BGilles Lacroix

Registraire (à qui vous devez envoyer votre inscription) : BGilles Lacroix (450) 475-8828
14122 rue St-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y2

info@rallyedefi.com

Responsable de la route : Louis Montpellier

Responsables des contrôles : Nancy Guilbert et Brigitte Lemieux

Responsable de la sécurité : Frédéric Lachapelle et Pierre Yves Lacroix

Inspection technique : Stéphane McNeil et son équipe

Compilation des résultats : Jean-Georges Marcotte et son équipe

Voiture « 0 » : Stéphane McNeil/Louis-Éric Michaud

Voiture « 99 » : Stéphane McNeil/Louis-Éric Michaud

Commissaire : à être annoncé

5. Description du weekend de formation et de rallye-cross CASDI 2018

Le **samedi 6 janvier 2018**, le CASDI organise une journée de formation avec cours de co-pilotage et de pilotage (avec session sur le terrain de la Carrière Lirette). Ces écoles sont obligatoires pour participer à l'événement du 7 janvier 2018, pour les pilotes et les co-pilotes débutants, donc participants pour la première fois à un rallye-cross comme celui du lendemain.

Horaire du samedi 6 janvier 2018 :

- 09 :00 début du cours de co-pilotage avec **Anik Barrette (voir paragraphe 7)**/début du cours de pilotage avec **Stéphane McNeil (voir paragraphe 7)**
- 10 :00 début cours complet de secourisme (pour compétiteurs régionaux ou nationaux seulement). Formateur = **Daniel Lepage (voir paragraphe 7)**.
- 11 :00 à 13 :00 diner
- 12 :00 reprise des cours de co-pilotage et de pilotage
- 13 :00 seconde partie du cours complet de secourisme + début de la session de mise-à-jour de secourisme
- 16 :00 fin des écoles
- 16 :00 inscription au rallye-cross du dimanche 7 janvier 2018 (**voir paragraphe 7)**.

- 16 :00 inspection technique **OBLIGATOIRE (voir paragraphe 7)**
- 17 :00 fin de l'inscription et de l'inspection technique

Horaire du dimanche 7 janvier 2018 :

07 :00 Ouverture du Circuit de la Carrière Lirette
 07 :00 Inspection technique **sur demande spéciale seulement.**
 07 :20 Réunion des participants (caucus) (voir paragraphe 7)
 07 :30 Tour de reconnaissance des deux spéciales à la suite de l'auto « 0 » à basse vitesse.
 08 :00 Départ du groupe #1 sur Circuit A (moitié des inscrits)
 08 :00 Départ du groupe #2 sur Circuit B (moitié des inscrits)
 16 :00 (environ) Fin de l'épreuve (voir paragraphe 7)

6. Quartier Général

Carrière Lirette
 284 chemin Tour-du-Lac
 Lac Simon (Québec)

7. Locaux divers

Hébergement = Auberge du Lac Simon (voir paragraphe 13)

**Cours de copilote/Cours de pilotage/Cours de secourisme et Mise-à-jour de secourisme
 Inscription au Rallye-Cross le samedi et Inspection technique du Rallye-Cross**

En résumé TOUTES les activités du samedi 6 janvier 2018

Salle Communautaire de Montpellier

17 rue Principale, Montpellier, QC J0V 1M0

TOUTES les activités du dimanche 7 janvier 2018 :

Inscription du Rallye-Cross le dimanche/Réunion des concurrents (Caucus)/ Fin du Rallye-Cross et remise des trophées au Quartier Général situé au :

Centre St-Félix-de-Valois

77 rue Hôtel-de-Ville, Chénéville, QC J0V 1E0

8 Coût d'inscription

École co-pilotage = 100\$

Secourisme = 120\$

École de pilotage = 150\$

Mise-à-jour = 100\$

Refresh de pilotage (samedi p.m. seulement) = 100\$

Inscription au rallye-cross = 230\$ par voiture (voir article 9)

Chèque ou mandat payable à « **Club Auto Sport Défi Inc.** »

SVP poster votre formulaire d'inscription avec votre chèque ou mandat à :

Weekend de formation et de rallye-cross CASDI 2018

a/s BGilles Lacroix

14122 rue St-Jean

Mirabel (Québec) J7J 1Y2

Vous pouvez aussi regrouper vos paiements et procéder par **virement interact** en utilisant le courriel bgilleslacroix@videotron.ca

9. Admissibilité

Chacun de deux équipiers doit être membre en règle 2018 du Club Auto Sport Défi Inc. (CASDI) ou d'un club affilié à Rallye Sport Québec (RSQ). Les compétiteurs doivent se conformer aux règlements sportifs de rallye-cross de CARS. Ainsi, **aucun arceau (ni cage) n'est requis** pour participer aux différentes épreuves. Les équipiers doivent porter des casques conforme à l'article 11.1.6 de CARS, ou portant l'inscription Snell Memorial Foundation 2000 M ou 2000 SA, ou plus récente. Les numéros de compétition et la publicité fournie par le CASDI devront être apposés sur la voiture aux endroits prévus.

Chacun des concurrents devra posséder la licence de compétition émise par RSQ pour participer au rallye-cross. Cette licence sera disponible sur place les 6 et 7 janvier 2018.

L'événement de rallye-cross est ouvert à tous et **les concurrents devront OBLIGATOIREMENT être membres en règle 2018 du Club Auto Sport Défi Inc. (CASDI) ou d'un club affilié à Rallye Sport Québec (RSQ).**

Un maximum de trente (30) participants pour épreuve.

10. Crampons

Les crampons, sous toutes leurs formes possibles, sont strictement **interdits.**

11. Trophées

Une plaque sera remise aux trois (3) premières positions 4RM, aux trois (3) premières positions 2RM et à la première recrue. Les plaques sont une gracieuseté du magazine Pole Position, commanditaire principal de l'événement.

12. Recrue

Pilote n'ayant jamais participé à un événement de rallye-cross avant le 1^{er} janvier 2018.

13. Hébergement

**Auberge du Lac Simon
544 chemin du Tour-du-Lac
Lac Simon, Québec
J0V 1E0
1-819-431-0544
www.aubergelacsimon.com**

Infos = www.rallyedefi.com